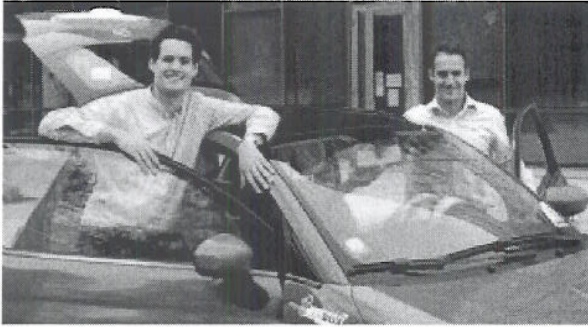


## CARBOX MISE SUR LE B TO B

AUTOPARTAGE

30/1/2009



**Si l'autopartage à destination du grand public peine à s'imposer, la voiture en libre service elle, prend du terrain dans les entreprises. La société Carbox créée en 2007, a déjà conclu plusieurs contrats avec des multinationales.**

Pour Benoît Chatelier et Alexandre Crosby, deux jeunes diplômés de l'ESSEC, la réussite de l'autopartage passe par les entreprises. "Le retour sur investissement de l'autopartage grand public ne devrait pas être atteint avant 5 à 10 ans" prévoit Benoît Chatelier. Les entrepreneurs ont créé en 2007, leur propre société de véhicules en libre service, Carbox, à destination des collaborateurs des entreprises clientes pour leurs

besoins professionnels et personnels. Ils proposent d'abandonner les traditionnels véhicules de fonction pour des véhicules en libre service à emprunter pour une ou plusieurs heures, 7 jours sur 7, et 24 h sur 24. Carbox propose des citadines, Citroën C3, Mini Cooper en passant par la Fiat 500. Des contrats de locations de longue durée ont été conclus avec BMW, Fiat et Citroën. Ce service B to B existe déjà depuis plusieurs années aux Etats-Unis et en Allemagne.

### 200 000 EUROS D'ÉCONOMIES

Un an et demi après la création de Carbox, leur société serait rentable : selon les dirigeants, le chiffre d'affaire 2008 atteindrait 150 000 euros. Plusieurs contrats ont été conclus avec des entreprises et pas des moindres : L'Oréal, Danone, Icade, société d'investissement immobilier et le géant de la restauration collective Sodexo. "Pour l'instant, nous sommes sur un marché Parisien mais au premier trimestre 2009, nous ouvrons nos premiers sites en Province" annonce Benoît Chatelier. Pour convaincre les dirigeants des plus grandes multinationales, Carbox a un argument économique de poids : "En remplaçant 50 véhicules de fonction par 25 véhicules partagés, c'est une réduction de 200 000 euros par an pour l'entreprise et surtout, aucune taxe sur les véhicules de tourisme et de société à payer" s'enthousiasme Benoît Chatelier. "Je suis convaincu que le véhicule de fonction tel qu'il existe aujourd'hui n'a plus d'avenir. En réduisant le nombre de véhicules en stationnement sur les parkings des entreprises, des nouvelles possibilités s'offrent, comme créer de nouveaux bureaux ou des zones d'archivage par exemple" ajoute t-il. Un discours qui ne séduit pas encore toutes les entreprises : "le véhicule de fonction reste un argument d'embauche déterminant et les entreprises ne sont pas prêtes à les abandonner. Nous devons faire entrer dans les mœurs que l'autopartage peut remplir tous les besoins des collaborateurs aussi bien personnels que professionnels" estime Benoît Chatelier. Un travail de longue haleine attend les entrepreneurs de Carbox. Mais ils restent confiants et espèrent augmenter leur flotte de 25 à 500 véhicules sur 5 ans.

#### FOCUS

##### Carbox

La société propose aux salariés des entreprises de réserver à tout moment sur Internet ou par téléphone, un véhicule Carbox stationné sur le parking de leur société. Ceux-ci choisissent entre une réservation "Business", facturée à l'entreprise ou une réservation "Perso", qui reste à leur charge. Ils accèdent alors au véhicule réservé grâce à leur badge personnel. La clé et les papiers restent à l'intérieur de la boîte à gants. Pendant la durée de la location, le service client est joignable au moyen d'un bouton d'appel installé à bord du véhicule. Le salarié restitue obligatoirement le véhicule dans le parking de son entreprise. Enfin, le service client se charge de nettoyer et faire le plein d'essence quotidiennement.

#### FOCUS

##### Okigo diversifie sa clientèle

Le prestataire d'autopartage parisien créé par le loueur Avis et Vinci Park part lui aussi à la rencontre des entreprises pour élargir sa clientèle et tenter de rentabiliser son affaire. "Le véhicule en libre service fonctionne assez bien le week-end, mais nous voulons renforcer l'affluence en semaine" explique Francis Chastenet, chargé de développement chez Okigo. Ce dernier compte sur le large maillage des parcs Vinci sur Paris pour convaincre les entreprises. A la différence de Carbox, les véhicules en libre-service ne seront pas stationnés sur le parking des entreprises. A ce jour, le prestataire a signé quelques contrats avec des TPE et a intégré une présentation de l'offre sur l'Intranet de plusieurs grandes entreprises. "L'accueil que nous recevons est très prometteur" assure Francis Chastenet.

Photo : **Dans leur offre de voiture en libre-service, Benoit Chatelier et Alexandre Crosby proposent des véhicules émettant moins de 120g de Co2 par km**

fermer la fenêtre 